

Rapport d'activité 2024

1. Avancement du projet architectural

Dans le cadre du projet de transformation du Home de la Jogne, il est prévu de démolir l'aile est du bâtiment existant afin d'y construire une nouvelle annexe comprenant 51 chambres destinées à des séjours de longue durée. Parallèlement, le rez-de-chaussée et le sous-sol seront partiellement restructurés, tandis que les 30 chambres restantes seront réaménagées en 21 appartements protégés à loyers modérés. Le foyer de jour ainsi que l'antenne des soins à domicile seront intégrés dans le nouveau bâtiment. Un abri PC est également prévu pour la Commune du Val-de-Charmey.

À ce jour, le calendrier du projet est respecté. La Commission de Bâtisse (CoBât) prévoit la mise à l'enquête ordinaire durant l'été 2025. La préparation des appels d'offres est prévue pour l'automne 2025, avec une publication envisagée au début de l'année 2026.

Concernant la phase de travaux, la solution retenue prévoit le transfert des résident·e·s du Home de la Jogne vers l'actuel EMS de la Sionge à Vuadens début 2027, ce dernier rejoignant le nouvel établissement en cours de construction sur un terrain voisin. Le retour à Charmey des résident·e·s et des équipes du Home de la Jogne est envisagé pour le début de l'année 2029.

Nous saluons la dynamique inclusive insufflée par la CoBât, qui place les besoins des futur·e·s utilisateur·rice·s au cœur des réflexions. Si les contraintes budgétaires imposent certains arbitrages, elles permettent également de hiérarchiser les priorités de manière rigoureuse. Dans l'ensemble, nous sommes satisfaits et fiers des avancées du projet.

Le Home de la Jogne se prépare activement à la délicate organisation du déménagement. Plusieurs séances de coordination ont déjà eu lieu avec le Réseau ainsi qu'avec l'EMS de la Sionge. Des stages sont organisés afin que le personnel de Charmey puisse se familiariser avec les infrastructures et les spécificités architecturales de Vuadens, dans l'optique d'y adapter ses processus. Nous avons également eu l'opportunité de rencontrer les équipes du Foyer Saint-Joseph de Sorens, qui nous ont partagé leur précieuse expérience de déménagement vers Billens.

Le retour à Charmey sera l'occasion de programmer une grande fête marquant à la fois la mise en service du nouveau bâtiment et des appartements protégés en même temps que les 41 ans de l'association.

Membres de la commission de bâtisse :

Architectes Florencio Sotos, Isabel Ramos AARS et Joris Pasquier ARCHITECTES SA

Réseau Santé et Social de la Gruyère Patrick Vallat, Bertrand Oberson et Nicolas Wyssmüller

Association de Communes de la Vallée de la Jogne Gonzague Charrière et Eric Barras

Commune du Val de Charmey Bernard Rime

Home de la Vallée de la Jogne Nathalie Chollet, Dominique Cardoso et Grégory Castella

Gonzague Charrière, Président de l'association des communes du Home de la Vallée de la Jogne

Appartements protégés au service de la population Senior de la Vallée de la Jogne



2. Soins

En 2024, le secteur des soins de notre établissement a connu plusieurs avancées significatives visant à renforcer la qualité des prestations offertes aux résident-e-s ainsi que les conditions de travail de notre personnel soignant.

Depuis novembre 2024, un projet d'autoplanification destiné aux auxiliaires de santé et aux ASSC a été mis en place avec succès. Ce projet innovant permet aux équipes de gérer elles-mêmes leur planning de travail, renforçant ainsi l'autonomie et la satisfaction professionnelle. L'équipe du 1er étage, désignée comme équipe pilote, a particulièrement apprécié cette approche et en dresse un bilan extrêmement positif. Au vu de ces résultats encourageants, ce projet sera étendu aux autres unités de soins au cours de l'année 2025.

Parallèlement, afin de garantir une répartition équitable des périodes de vacances et de résoudre les éventuels conflits d'intérêts, nous avons instauré un système basé sur un barème de points. Ce système prend en compte les réalités personnelles de chaque collaborateur-trice, telles que la parentalité, les contraintes liées aux vacances scolaires, les efforts consentis les années précédentes, ainsi que les situations particulières de chaque individu. Cette méthode transparente a permis d'augmenter le sentiment de justice au sein des équipes.

Le respect de l'autodétermination des résident-e-s a également pris une place centrale dans la philosophie de nos soins. Nous évaluons désormais annuellement, en collaboration directe avec les résident-e-s et leurs familles, leur satisfaction quant au respect de leur autonomie et de leurs choix personnels.

Cette évaluation constitue une base de discussion précieuse et une opportunité d'amélioration continue de nos pratiques. De plus, chaque nouveau-elle collaborateur-trice et stagiaire reçoit une introduction approfondie soulignant l'importance capitale de l'autodétermination dans notre approche quotidienne.

Cette autodétermination se manifeste notamment par la possibilité pour chaque résident-e de se lever et se coucher selon ses préférences et habitudes personnelles, améliorant ainsi son confort quotidien et respectant son rythme de vie, mais aussi par leur consultation systématique concernant les traitements ou soins proposés, leur permettant d'exprimer librement leurs souhaits ou refus et renforçant ainsi leur implication et sentiment de maîtrise sur leur santé. Elle s'exprime également par le choix des résident-e-s de ne pas partager certaines informations sensibles ou médicales avec leurs proches, préservant ainsi leur intimité et renforçant leur confiance envers les équipes soignantes.

Enfin, la formation continue de notre personnel infirmier en évaluation clinique a permis d'atteindre un niveau avancé de compétences au sein de notre établissement. La quasi-totalité de notre équipe infirmière est désormais formée à l'évaluation clinique des principaux systèmes anatomiques. Cette compétence accrue nous permet d'appréhender plus précisément et rapidement les situations aiguës rencontrées par nos résident-e-s, réduisant ainsi le nombre d'hospitalisations non nécessaires et évitant également des complications de santé par une prise en charge précoce.

Dominique Cardoso, infirmier chef

3. Foyer de jour

En 2024, nous avons eu la joie d'accompagner 40 personnes différentes qui ont fréquenté le foyer de jour de 1 à 4 jours par semaine. Huit hôtes ont quitté le Foyer de jour durant l'année (dont 2 personnes décédées, 2 personnes hospitalisées, 2 entrées en EMS. Deux personnes ont résilié leur contrat, suite à une nette amélioration de leur santé pour l'un et suite à un autre projet d'accompagnement à domicile pour l'autre.



Nous avons accueilli 13 nouveaux hôtes. Les 94 évaluations interRAI effectuées durant l'année témoignent des nombreux mouvements des hôtes, les évaluations de sorties pour les hospitalisations, court-séjours et réadmission étant incluses.

2024 est l'année de la stabilisation pour l'équipe qui a trouvé un bon rythme de croisière pour assurer sa mission. Elle a contribué à la formation de la relève en accueillant 2 stagiaires maturité sociale, 1 stagiaire animatrice croix rouge et une nouvelle apprentie ASE. La petite équipe du Foyer de jour se nourrit de la grande satisfaction des hôtes et des proches pour doper sa motivation. Une journée de formation a été organisée afin développer les compétences des collaboratrices dans l'accueil des personnes souffrant de troubles neurocognitifs majeurs.



Afin de marquer la période des fêtes de fin d'année, nous avons organisé une semaine porte ouverte en décembre 2024 afin de permettre aux proches de venir découvrir le Foyer de jour et de partager un moment convivial avec les hôtes et l'équipe. Pour l'occasion, nous avons élaboré un dossier de présentation de notre Foyer de jour, ce qui a été très apprécié par les proches.

Marie-Christine Baechler, Infirmière responsable du Foyer de jour

4. Cuisine

Dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité des prestations offertes aux résidents de notre EMS, l'année 2024 a été marquée par l'implémentation d'un nouvel outil informatique innovant basé sur Excel, enrichi par des macros spécifiquement développées à cet effet. Ce logiciel a été conçu afin d'optimiser et de faciliter les échanges d'informations entre les équipes de soins et la cuisine, notamment concernant les préférences alimentaires, les intolérances, les allergies, les tailles des portions, les spécificités alimentaires individuelles ainsi que le lieu des repas pour chaque résident.

Grâce à cette feuille de calcul améliorée, la cuisine bénéficie désormais d'un accès quotidien simplifié à des informations constamment actualisées par le personnel soignant. Ce nouvel outil contribue ainsi à réduire significativement les erreurs interdisciplinaires dans la gestion des repas, tout en assurant une centralisation efficace des données.

Pour la cuisine, cet outil s'est révélé être un levier concret d'amélioration dans l'organisation et la personnalisation des prestations alimentaires. L'accès rapide aux données permet une prise en charge plus réactive des demandes spécifiques, tandis que la centralisation des informations garantit une communication claire et fluide entre les équipes. Les données étant constamment mises à jour, la cuisine travaille désormais sur des bases sûres et fiables, ce qui réduit considérablement les risques d'erreurs. La précision des informations rend également possible une planification exacte des repas, en tenant compte des particularités de chaque résident, qu'il

s'agisse d'allergies, de textures modifiées ou de régimes particuliers. Cette dynamique favorise une collaboration renforcée avec les soignants et contribue à une bonne communication interdisciplinaire, essentielle pour assurer un service de qualité.

Eliane Buchs et Viviane Mooser, Co-responsable cuisine

5. Animation

Dans le cadre de notre mission – « Notre institution est un centre de compétence spécialisé, développant des prestations visant à répondre à l'évolution des besoins de la personne âgée » – nous avons établi ce rapport d'activités 2024 en lien avec les objectifs de la Gestion des Prestations Collectives (GPC). L'équipe d'animation s'engage au quotidien à adapter ses actions aux attentes des résident·e·s, en s'appuyant notamment sur les échanges lors des cafés-paroles. Ces moments privilégiés nous permettent de mieux cerner les activités plébiscitées, les axes d'amélioration et les souhaits individuels à prendre en compte.

L'année 2024 a été marquée par une hausse significative de la participation aux activités de groupe, traduisant un engagement accru des résident·e·s dans la vie collective. Ce dynamisme s'explique en partie par la diversification des animations proposées, pensées pour être à la fois inclusives, stimulantes et porteuses de sens. L'adaptation constante aux capacités de chacun·e, grâce aux compétences des collaborateur·rice·s et au précieux soutien des bénévoles, a contribué à cet élan positif. Il convient également de souligner une évolution dans le profil des participant·e·s : de plus en plus de résident·e·s se déplacent en fauteuil roulant, ce qui implique une organisation logistique renforcée, notamment en matière de transferts et d'espaces pour le matériel de mobilité.



Chiffres clés : 39 sorties de groupe organisées en 2024 et 1'774,46 km parcourus, sans compter les sorties individuelles telles que les courses, les visites à la chapelle, les repas au restaurant ou les accompagnements à des rendez-vous médicaux

Certaines activités ont particulièrement marqué les esprits par leur qualité et l'enthousiasme qu'elles ont suscité, parmi lesquelles la fête des Tulipes à Morges, la sortie au four à pain – née d'un projet individuel ayant rassemblé plusieurs résident·e·s et la famille de Mme M. –, le ski à Villars, une balade en catamaran sur le lac Léman, ainsi que les lotos inter-établissements, qui continuent de remporter un franc succès.



Nouveautés 2024 : Cette année a également été riche en innovations, portées par une dynamique collective vivante. La création d'un groupe de soignant·e·s-bénévoles, composé de quatre collaboratrices du home, a permis d'organiser une sortie supplémentaire chaque mois, offrant ainsi davantage d'opportunités de sorties extérieures. Le projet "apprenti·e·s-résident·e·s" a donné lieu à de belles rencontres intergénérationnelles : certain·e·s résident·e·s ont pu concrétiser un souhait personnel – retourner dans leur village natal, visiter Aquatis à Lausanne ou encore découvrir la Forge à la Tzintre – tout en étant accompagné·e·s par un·e apprenti·e. En parallèle, plusieurs animations originales ont vu le jour : la venue de clowns, des petits-déjeuners dans les étages, des sorties au McDonald's, à la buvette d'alpage ou encore à la cabane du Petit Oiseau. L'année a aussi été ponctuée de moments conviviaux comme l'achat d'abricots en Valais, des repas de remerciement pour les résident·e·s investi·e·s dans la vie quotidienne du home (épluchage, pliage de pâtes), ainsi que le développement du stand de vente à l'occasion du marché de Noël et de la fête du Home, avec une offre élargie et plus diversifiée. Ces nouveautés traduisent une volonté forte de faire évoluer l'animation dans une démarche participative, inclusive et joyeuse, en accord avec les valeurs de notre institution.

Andréa Papaux, responsable de l'animation

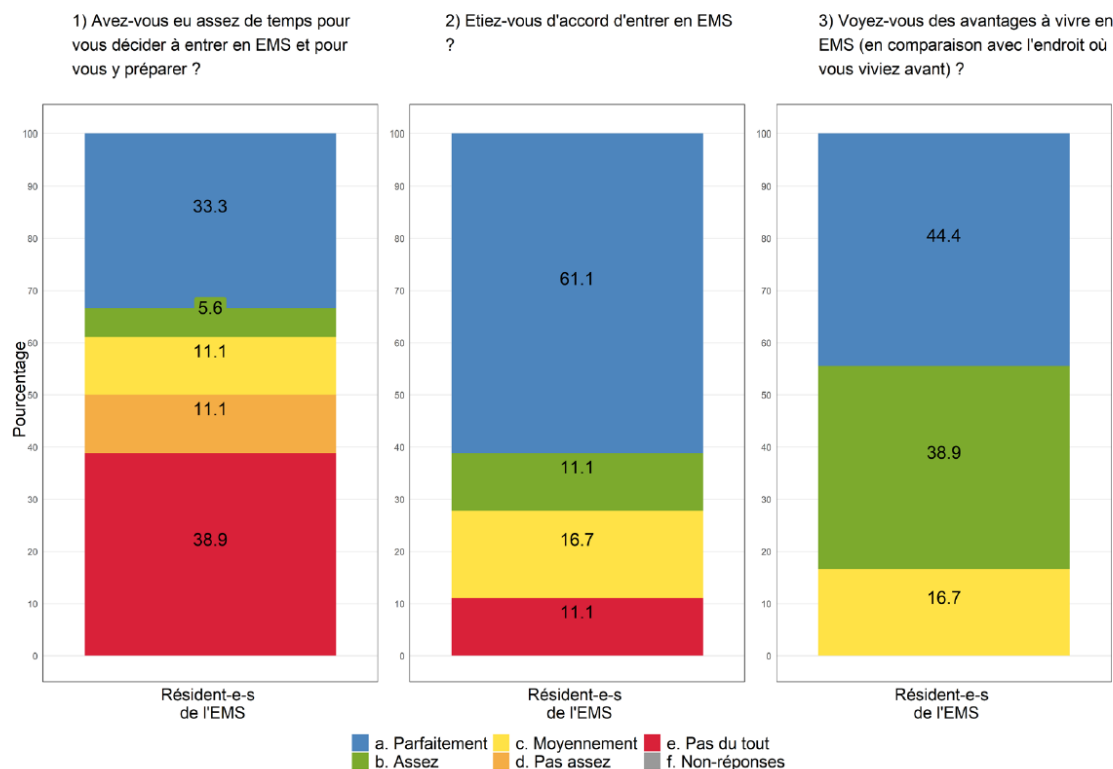
6. Enquête de satisfaction bénéficiaires

En 2024, la HES-SO a mené une enquête de satisfaction auprès des résident·e·s et de leurs proches, dans le cadre de l'amélioration continue de la qualité des soins et de l'accompagnement centré sur la personne. La démarche s'est appuyée sur deux questionnaires – l'un destiné aux résident·e·s (sans troubles cognitifs majeurs) et l'autre aux proches – afin de recueillir des avis complémentaires sur divers domaines clés.

Les résultats montrent que les interactions sociales, tant entre résident·e·s qu'avec le personnel, constituent un point fort. Le respect des préférences individuelles et l'autodétermination ont également été évalués positivement. La transition vers l'EMS est globalement perçue comme satisfaisante, bien qu'un temps d'adaptation suffisant reste indispensable pour faciliter l'intégration des résident·e·s. En outre, la qualité de l'accompagnement quotidien, notamment en termes d'écoute, de soutien et de communication, est globalement appréciée, même si des améliorations pourraient être apportées pour optimiser les délais de réponse aux sonnettes.

Les proches, quant à eux, confirment leur satisfaction par rapport à la qualité des soins et des interactions, tout en soulignant l'importance d'un échange régulier et transparent. Ils insistent également sur la nécessité d'assurer une adéquation optimale des locaux pour répondre au mieux aux besoins personnalisés.

2.2. La transition en EMS selon les résident-e-s



Source : Qualité des soins et de l'accompagnement centrée sur la personne en EMS. Résultats de l'enquête auprès des résident-e-s et leurs proches du 29.05.2024. Home de la Vallée de la Jogne

Dans le graphique ci-dessus, bien qu'il ne permette pas de tirer des conclusions exhaustives, il ressort clairement que 39% des personnes interrogées ont perçu la préparation à l'entrée en établissement comme trop brève. Nos institutions portent une part de responsabilité dans cette situation, notamment en raison du délai très court accordé pour attribuer une chambre vacante. Cette contrainte est en partie liée à nos obligations financières, mais également, et de plus en plus fréquemment, à l'état de santé des seniors qui requiert une admission rapide en institution.

Ce phénomène s'explique par le souhait légitime des personnes âgées de demeurer à domicile aussi longtemps que possible, soutenu par des politiques publiques encourageant l'accompagnement à domicile. En conséquence, les entrées en EMS se font souvent dans l'urgence, au détriment d'une préparation sereine.

Il convient de souligner que la HES-SO ne propose pas de comparaison entre institutions, ce qui est regrettable, d'autant que nous ne pouvons pas non plus comparer ces résultats avec ceux des années précédentes, puisqu'il s'agit du premier benchmark de ce type réalisé dans l'institution. Ce bilan encourage à poursuivre les efforts dans l'accompagnement personnalisé et à renforcer le dialogue entre les parties concernées.

Pour toute demande de renseignements complémentaires, le rapport complet est disponible sur demande.

Nathalie Chollet, direction

7. Comptes et investissements 2024

Malgré une baisse des charges et une augmentation des recettes, l'Association des Communes du Home de la Vallée de la Jogne **clôture l'exercice avec un excédent de charges de CHF 15'026**, après amortissements pour un montant de CHF 189'717. Ce résultat s'explique par une diminution durable des frais financiers versés par le pot commun du réseau, liée à l'amortissement complet du bâtiment en 2021. L'impact comptable de cette opération ne se faisant sentir qu'avec un décalage de deux ans, ses effets apparaissent dès l'exercice 2023.

Ducroires

L'audit réalisé par la fiduciaire Ruffieux SA en date du 16.04.2025 n'a relevé aucune irrégularité dans notre comptabilité. Les auditeurs ont toutefois recommandé la dissolution de CHF 30'000 sur les ducroires (Bilan 2023 : CHF 50'000), conformément aux prescriptions du modèle MCH2, qui interdit la constitution de réserves excédant les besoins avérés. Étant donné que le réseau garantit les pertes liées à une éventuelle insolvabilité d'un débiteur, le maintien du montant total des ducroires n'était plus justifié.

Transports Foyer de jour :

Avec l'ouverture du Foyer de jour à Bouleyres, un tarif unique a été instauré afin que Charmey ne soit pas désavantagé par la distance, sachant que plus de 90 % de nos bénéficiaires proviennent de la plaine. Le tarif de CHF 20 par jour (aller-retour) ne couvre plus entièrement les frais de rétribution des chauffeurs bénévoles – révisés pour s'aligner sur les tarifs appliqués par la commune pour la livraison des repas à domicile – ni les charges liées à l'utilisation des véhicules. Le réseau prend en charge la différence, soit CHF 8'000 pour l'exercice. Les années précédentes, une légère marge positive était enregistrée.

Loyers :

Les deux chambres de court-séjour ayant été réintégrées à l'institution le 30.06.2023, les frais de loyer (CHF 19'560) disparaîtront totalement en 2024.

Services informatiques :

Le rapatriement du service informatique au sein du réseau a permis une réduction significative des charges dans ce domaine.

Produits exceptionnels :

En 2023, le compte « autres produits » avait bénéficié d'une rentrée exceptionnelle de CHF 63'000, versée par l'État en compensation des pertes liées à la période Covid.

Location des places de parc – situation en suspens :

Une analyse poussée de notre comptabilité a révélé que les loyers des places de parc du personnel, normalement pris en compte par le réseau dans le cadre du versement des frais financiers, n'avaient pas été signalés lors de la construction des Myosotis. Par conséquent, ces frais (CHF 13'000/an) n'ont, jusque-là, pas été remboursés. Nous prévoyons un remboursement rétroactif pour 2024 qui serait alors comptabilisé sur l'exercice 2025.

Investissements 2024 :

Le total des investissements s'élève à CHF 146'921, comprenant : le projet de travaux (budgétisé en 2022 pour un montant total de CHF 340'000), le renouvellement du matériel informatique en collaboration avec le RSSG et le remplacement d'un four professionnel.

Nathalie Chollet, direction



Home Vallée de la Jogne

	2024 Réalisé	2023 Réalisé	Ecart	%
Bilan Jogne MCH2				
1. Actifs				
10. Actifs circulants				
10000.00 Caisse principale	7 964.90	9 266.70	-1 301.80	-14.05
10020.00 Compte courant bancaire	357 344.22	698 815.77	-341 471.55	-48.86
10021.00 Autre compte bancaire	25 668.97	25 665.72	3.25	0.01
10100.00 Créances	1 045 987.90	518 800.00	527 187.90	101.62
10410.00 Régularisation charges bien et autres charges	65 901.95	38 430.00	27 471.95	71.49
10600.00 Matériel de soins	75 432.45	63 923.16	11 509.29	18.00
10610.00 Article de commerce stock	13 847.00	15 243.28	-1 396.28	-9.16
10. Actifs circulants	1 592 147.39	1 370 144.63	222 002.76	16.20
14. Actifs immobilisés				
14040.00 Bâtiments	2 086 900.95	2 086 900.95	0.00	0.00
14040.01 Bâtiments : rénovation	2 617 936.17	2 542 563.56	75 372.61	2.96
14040.99 Bâtiments amortiss.	-2 255 157.48	-2 114 012.37	-141 145.11	6.68
14060.00 Biens meubles	73 329.19	83 493.30	-10 164.11	-12.17
14060.10 Biens meubles : matériel inform.	86 718.65	35 044.30	51 674.35	147.45
14060.19 Biens meubles : amort. Matériel inform.	-30 704.48	-9 024.83	-21 679.65	240.22
14060.20 Biens meubles : cuisine & cafét.	32 853.00	32 853.00	0.00	0.00
14060.29 Biens meubles : amort. Cuisine & cafét.	-9 855.90	-6 570.60	-3 285.30	50.00
14060.30 Biens meubles : médical	19 125.00	19 125.00	0.00	0.00
14060.39 Biens meubles : amort. Médical	-5 737.50	-3 825.00	-1 912.50	50.00
14060.40 Biens meubles : audiovisuel	30 448.00	30 448.00	0.00	0.00
14060.49 Biens meubles : amort. Audiovisuel	-9 134.40	-6 089.60	-3 044.80	50.00
14060.50 Biens meubles nettoyage	5 032.70	5 032.70	0.00	0.00
14060.59 Biens meubles : amort. Nettoyage	-1 509.81	-1 006.54	-503.27	50.00
14060.60 Biens meubles : buanderie	30 806.00	30 806.00	0.00	0.00
14060.69 Biens meubles : amort. Buanderie	-9 241.80	-6 161.20	-3 080.60	50.00
14060.70 Biens meubles : cuisine HVJ	40 635.30	20 761.10	19 874.20	95.73
14060.79 Biens meubles : amort. Cuisine HVJ	-7 501.14	-3 437.61	-4 063.53	118.21
14060.80 Biens meubles : tracteur	8 383.00	8 383.00	0.00	0.00
14060.89 Biens meubles : amort. Tracteur	-2 514.90	-1 676.60	-838.30	50.00
14. Actifs immobilisés	2 700 810.55	2 743 606.56	-42 796.01	-1.56
1. Actifs	4 292 957.94	4 113 751.19	179 206.75	4.36
2. Passifs				
20. Capitaux étrangers				
20000.00 Créanciers fournisseurs	-266 591.66	-175 802.38	-90 789.28	51.64
20011.00 C/C assurance sociale	-26 815.90	-9 460.60	-17 355.30	183.45
20060.00 Dépôts et cautions : résidents	-8 160.35	-7 989.15	-171.20	2.14
20400.00 RG charges de personnel			0.00	0.00
20410.00 Passifs de régulation	-450 877.65	-212 583.96	-238 293.69	112.09
20490.00 RG charges et revenus extraordinaires		-1 046.44	1 046.44	0.00
20630.00 Emprunt : avance à terme	-1 610 000.00	-1 679 000.00	69 000.00	-4.11
20. Capitaux étrangers	-2 362 445.56	-2 085 882.53	-276 563.03	13.26
29. Capitaux propres				
29500.00 Réserve liée au retraitement	-576 377.68	-658 707.68	82 330.00	-12.50
29900.00 Bénéfice ou perte résultant au bilan	15 026.28	-82 377.10	97 403.38	-
				118.24
29990.00 Résultats cumulés des années précédentes	-1 369 160.98	-1 286 783.88	-82 377.10	6.40
29. Capitaux propres	-1 930 512.38	-2 027 868.66	97 356.28	-4.80
2. Passifs	-4 292 957.94	-4 113 751.19	-179 206.75	4.36